



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Service  
du budget, de la  
performance et des  
établissements

Sous-direction  
de la vie scolaire, des  
établissements et des  
actions socio-éducatives

Bureau des actions  
éducatives, culturelles et  
sportives

DGESCO B3-4  
n° 2015-0214

Affaire suivie par  
Christian AUDEGUY  
Téléphone  
01 55 55 31 60  
Courriel  
christian.audeguy  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris le **22 DEC. 2015**

La ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les recteurs  
d'académie

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
d'académie-directeurs académiques des  
services de l'éducation nationale

**Objet :** Actions éducatives d'accompagnement de l'EURO 2016 de football

**Références :** Dossier de presse du délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES) « L'État mobilisé pour réussir l'EURO 2016 »

L'EURO 2016 de football organisé en France du 10 juin au 10 juillet 2016 sera un événement sportif majeur et l'occasion d'un grand rassemblement populaire avec près de 2,5 millions de supporters attendus sur le territoire.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) entend prendre toute sa place pour la réussite de cet EURO 2016, enjeu important pour notre pays. Aussi, en partenariat avec la fédération française de football (FFF), le ministère chargé des sports, l'union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), plusieurs actions éducatives sont menées.

### **1. Le concours « Mon EURO 2016 »**

Le concours « Mon EURO 2016 » se déroule sur la base d'un appel à projets.

Il s'agit de proposer, d'une part, un projet sportif s'appuyant sur la pratique du football sous toutes ses formes (futsal, jeu à effectif réduit, jeu avec règles aménagées...), et d'autre part, un projet culturel en lien avec l'EURO 2016 de football et l'Europe. Ces projets pourront se dérouler au sein ou autour de l'école ou de l'établissement scolaire et viseront le développement de compétences motrices, sociales et civiques chez les élèves.

**La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 29 janvier 2016.**

Les écoles et établissements scolaires qui souhaitent participer à la deuxième saison de cette opération sont invités à se rendre sur le site internet dédié : <http://moneuro2016.fr> ou à consulter la page du site éducol <http://eduscol.education.fr/cid92661/concours-mon-euro-2016-saison-2.html>.

## **2. La quinzaine du football**

L'opération « Quinzaine du football », portée conjointement par la FFF, l'UNSS et le ministère, sera organisée **du lundi 14 au vendredi 25 mars 2016**, période située à J-100 de l'ouverture de l'UEFA-EURO 2016.

Cette opération est orientée vers les établissements du second degré, collèges et lycées avec pour objectifs :

- d'être un moment fort à 100 jours du début de l'Euro, en terme d'information du public et avec la mise en place d'animations à dimension éducative ;
- de mobiliser et valoriser la jeunesse, et de montrer qu'elle est heureuse d'accueillir l'EURO et les jeunes de toute l'Europe ;
- de développer le football et des actions football dans les collèges et lycées avec l'aide et l'appui des jeunes licenciés à la FFF et à l'UNSS ;
- d'inviter les jeunes à adresser des messages d'encouragement aux joueurs de l'équipe de France.

Les actions menées par les équipes éducatives des EPLE pourront retenir divers formats : tournoi interclasse, match enseignants/élèves, conférence, accueil de personnalités...

## **3. L'opération « Tous prêts »**

L'opération « Tous prêts » lancée par le ministère chargé des sports, en lien avec la FFF, est un dispositif de soutien aux animations menées autour de l'EURO 2016 sur l'ensemble du territoire, et qui s'inscrivent dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour d'émotions et de valeurs que sont le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité (P.R.É.T.S).

Le MENESR s'associe à ce dispositif et invite les associations sportives (AS) des établissements qui développent des projets partenariaux d'animation avec des clubs sportifs ou culturels dans une démarche éducative, citoyenne et durable, à candidater **avant le mardi 1<sup>er</sup> mars 2016** à cette opération. Les projets labellisés pourront bénéficier :

- d'un kit d'animation (porteur de projet football) ;
- pour certains, d'un soutien financier ;
- de places pour assister à des rencontres de l'UEFA-EURO 2016 (hors match d'ouverture, quarts de finale, demi-finales et finale).

Site à consulter : <http://tousprets.sports.gouv.fr/#nav-objectif>.

## **4. En route pour l'UEFA-EURO 2016**

L'UNSS, en partenariat avec l'UEFA-EURO 2016, propose aux collégiens et lycéens de vivre la compétition de football à travers une expérience originale : participer à une « flashmob » lors de la cérémonie d'ouverture de l'un des matchs de l'EURO.

Les AS des établissements du second degré sont invitées à candidater en postant leur vidéo sur la plateforme Dailymotion **avant le vendredi 12 février 2016**. Au final, 11 groupes d'élèves seront retenus pour officier lors des événements concernés.

Site à consulter : <http://unss.org/blog/flashmob-euro-2016-a-toi-de-jouer/>.

#### **5. L'EURO scolaire 2016 de football**

Pour information, l'UNSS, en partenariat avec l'UEFA-EURO 2016, organise **du dimanche 29 mai au dimanche 5 juin 2016** à Lille et Lens la coupe d'Europe scolaire de football.

Cette compétition particulière regroupera les équipes de jeunes des pays non qualifiés à l'UEFA-EURO 2016. Deux équipes des Outre-mer (une équipe filles et une équipe garçons) seront sélectionnées pour participer à ce tournoi, et ensuite assister à une rencontre de l'EURO.

Pour l'ensemble de ces opérations, et plus particulièrement celles qui occasionneront des déplacements en dehors de l'enceinte des établissements scolaires, il est demandé aux autorités académiques, aux chefs d'établissement et directeurs d'école, ainsi qu'à l'ensemble des équipes éducatives, de veiller à la parfaite prise en compte des consignes liées au plan Vigipirate et au risque d'attentats qui seront alors en vigueur. Elles devront être strictement respectées, et il conviendra alors de confirmer, d'adapter ou, le cas échéant, d'annuler la participation prévue des élèves. Des consignes pourront être transmises ultérieurement en ce sens par le ministère.

Je vous remercie par avance du concours que vous apporterez au succès de ces opérations, et vous invite à mobiliser votre comité de pilotage académique « Année du sport de l'école à l'université » dans cet objectif.

Pour la ministre et par délégation  
La directrice générale de l'enseignement scolaire

Florence RODINE

